

CHAMPIONNAT DE MAINE-ET-LOIRE PAR ÉQUIPES JEUNES

PRINTEMPS - *Année sportive 2026*

RÈGLEMENT

Les joueurs participant à ce championnat ne peuvent avoir un classement supérieur à 15/5. (classement au 03 février) Il est rappelé aux clubs que ce championnat a été créé en priorité pour les non-participants au championnat d'hiver, mais il n'y a pas de restriction cette année (autre que le classement) pour les participants du championnat hiver

Le présent règlement est applicable à toutes les épreuves par équipes de championnat départemental. Pour toutes autres dispositions, se référer aux règlements sportifs fédéraux (FFT).

ENREGISTREMENT DES EQUIPES SUR ADOC : du 02 février au 08 mars 2026

DATES DU CHAMPIONNAT PRINTEMPS : 5/6 JOURNEES

MERCREDI OU SAMEDI OU DIMANCHE (pas de report nécessaire pour jouer le mercredi ou le samedi de la même semaine).

Championnat se jouant en extérieur ou intérieur en fonction des possibilités des clubs..

JOURNEE 1 : 28 mars 2026

JOURNEE 2 : 11 avril 2026

JOURNEE 3 : 25 avril 2026

JOURNEE 4 : 30 mai 2026

JOURNEE 5 : 06 juin 2026

JOURNEE 6 : 13 juin 2026

Phase Finale. Les 20 ET 27 Juin 2026

Constitution de poules de 5/6 équipes.

1- Organisation Générale du Championnat

L'engagement des équipes avec au minimum 2 joueurs par équipe se fait via ADOC entre le 02 février et le 08 mars 2026.

ATTENTION : IL EST DEMANDÉ DE REMPLIR STRICTEMENT DANS ADOC ET POUR CHAQUE EQUIPE ENGAGEE LES COORDONNEES COMPLETES DES CORRESPONDANTS D'EQUIPES ET DES CAPITAINES. TOUTE EQUIPE INCOMPLETE NE SERA PAS VALIDÉE.

- Pour toutes les catégories : **2 simples et 1 double**
- Transmission des poules et calendriers dans les clubs **mi-mars 2026**.

Les catégories d'âge :

LE MIXTE :

CATEGORIE 7/8/9/10 ANS MIXTE NIVEAU ORANGE Nés en 2019, 2018, 2017, 2016.

TERRAIN 18 METRES – BALLES SOUPLES sur terrain 18m sans piquet, filet à 0.80m. Le double se joue sans les couloirs.

FORMAT DE JEU n°6 en simple et en double : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 3/3, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

CATEGORIE 8/9/10 ans MIXTE NIVEAU VERT Nés en 2018, 2017 et 2016.

GRAND TERRAIN BALLES INTERMEDIAIRES sur terrain 21m sans piquet, filet à 0.80m. Le double se joue sans les couloirs.

FORMAT DE JEU n° 7 en simple et en double : 2 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

LES FILLES :

CATEGORIE 9/12 ans FILLES NIVEAU VERT Nées en 2017, 2016, 2015 et 2014.

GRAND TERRAIN - BALLES INTERMEDIAIRES Le double se joue sans les couloirs.

FORMAT DE JEU n° 7 en simple et en double : 2 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

CATEGORIE 13/15 ans FILLES Nées en 2013, 2012 et 2011.

BALLES DURES

FORMAT DE JEU n°2 en simple : 2 sets à 6 jeux, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

FORMAT DE JEU n° 4 en double : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

CATEGORIE 16/18 ans FILLES Nées en 2010, 2009 et 2008.

BALLES DURES

FORMAT DE JEU n°2 en simple : 2 sets à 6 jeux, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

FORMAT DE JEU n° 4 en double : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

LES GARCONS :

CATEGORIE 11/12 ANS GARCONS : Nés en 2015 et 2014.

Catégorie pour les joueurs NC, 40 et 30/5 qui souhaitent jouer avec des balles intermédiaires.

BALLES INTERMEDIAIRES

FORMAT DE JEU n°2 en simple : 2 sets à 6 jeux, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

FORMAT DE JEU n° 4 en double : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

CATEGORIE 11/12 ANS GARCONS Nés en 2015 et 2014.

BALLES DURES

FORMAT DE JEU n°2 en simple : 2 sets à 6 jeux, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

FORMAT DE JEU n° 4 en double : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

CATEGORIE 13/14 ans GARCONS Nés en 2013 et 2012.

BALLES DURES

FORMAT DE JEU n°2 en simple : 2 sets à 6 jeux, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

FORMAT DE JEU n° 4 en double : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

CATEGORIE 15/18 ans GARCONS Nés en 2011, 2010, 2009 et 2008.

BALLES DURES

FORMAT DE JEU n°2 en simple : 2 sets à 6 jeux, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

FORMAT DE JEU n° 4 en double : 2 sets à 6 jeux, point décisif, 3^e set super jeu décisif à 10 points.

- Les divisions seront constituées en fonction de la force des équipes engagées.
- Dans une division, les poules seront le plus homogènes possible, avec dans la mesure du possible un critère géographique prépondérant.
- **Entente de club : est autorisée la constitution d'équipes par ententes de clubs (demande détaillée préalable à faire au Comité et à la Commission Jeunes qui statuera sur la pertinence de la demande d'Entente).**
- Le montant de l'engagement (15€ par équipe) sera prélevé sur le compte du fin mars 2026.

2- Rappel de quelques règles.

Ne sont réglementairement autorisés que les joueurs et joueuses ayant leur licence validée à la date d'inscription des équipes.

LE CERTIFICAT MEDICAL DU JEUNE DEVRA ETRE VALIDE **(EN COMPETITION)** SUR ADOC PAR LE CLUB AU MOMENT DE LA PRISE DE LA LICENCE.

Un joueur participant au championnat ne peut le faire que dans une seule catégorie d'âge.

Il n'est pas autorisé **plus de 6 joueurs par équipe.**

Possibilité de rajouter des joueurs en cours de championnat à la condition que l'équipe ne dépasse pas 6 joueurs. **L'équipe devra en faire la demande par mail, avant la rencontre, au comite.maine-loire@fft.fr. Tout joueur non-inscrit avant la rencontre ne pourra y participer.**

Un joueur pourra remplacer exceptionnellement et une seule fois un joueur absent dans l'équipe inférieure ou supérieure à la condition que la hiérarchie des classements soit respectée. Il ne pourra jouer pour le compte de la même journée dans son équipe d'origine.

3 – Déroulement du championnat

Les rencontres se déroulent soit le mercredi soit le samedi soit le dimanche pour toutes les catégories, sans qu'il n'y ait besoin de report pour le mercredi ou le samedi par exemple. Les deux clubs devront se mettre parfaitement d'accords pour convenir du jour qui leur convient.

Elles peuvent être également décalées un autre jour après accord des 2 équipes.

IMPORTANT :

Les rencontres se jouent en priorité en extérieur et repli en salle selon le temps. Matches en intérieur pour les clubs sans terrain extérieur.

Il est interdit de convoquer une équipe avant 9h ou après 16h. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Le club 1^{er} nommé reçoit.

Report : l'indisponibilité des terrains pour cause d'intempéries est acceptée comme raison valable de report de la rencontre. Dans ce cas, **le club visité doit saisir la nouvelle date de rencontre dans TEN'UP.**

L'indisponibilité d'un joueur ne peut être un motif de report de rencontre.

AUCUN REPORT NE SERA ACCEPTE APRES LE 20 JUIN 2026

3a Préparation de la rencontre

Le club qui reçoit doit adresser au responsable de l'équipe visiteuse une convocation écrite idéalement dès le début du championnat pour toutes les rencontres sinon au moins 1 mois avant la rencontre (sauf pour la 1^{ère} journée : 15 jours avant). Ceci peut être fait par mail.

En cas de difficulté (notamment si le planning d'une salle polyvalente ne le permet pas), s'adresser Comité au 02.41.47.47.07 OU 02.41.47.47.34 ou par mail : comite.maineloire@fft.fr

3b Déroulement de la rencontre

Le club recevant doit présenter en principe un juge arbitre (JAE) en activité pour chaque rencontre. Le Comité organise régulièrement des formations JAE1.

En cas de manquement le capitaine de l'équipe peut éventuellement le remplacer à la condition qu'il ait une parfaite connaissance du règlement et des règles du jeu.

Le club qui reçoit doit fournir les balles (boite de 3 balles neuves minimum homologuées).

Toutes les rencontres comprennent deux simples et un double. Les joueurs de simple peuvent jouer en double sauf s'ils déclarent forfait ou abandonnent en simple.

L'ordre des parties : SIMPLE 1, SIMPLE 2 puis DOUBLE. Le seul cas où le DOUBLE pourra se jouer en 1^{er}, est quand les 4 joueurs de double ne font pas les simples.

Chaque équipe est représentée par un capitaine qui est le seul en rapport avec le juge arbitre.

Le capitaine doit, avant le début de la rencontre, présenter au juge-arbitre : la liste des joueurs de simple dans l'ordre de force et la liste des joueurs susceptibles de jouer le double (liste définitive à constituer à l'issue des simples).

L'attestation de licence 2026 de chacun des joueurs (imprimable par équipe directement sous ADOC).

Le capitaine doit exiger des joueurs de son équipe et du public éventuel un comportement correct durant toute la rencontre. Tout manquement au Code de Conduite du joueur (par exemple jet de raquette, jet de balle, insultes, comportement antisportif) pourra être sanctionné par l'arbitre ou le juge-arbitre présent ou si absence, signalé au Comité qui avisera.

Le capitaine doit être licencié dans le club qu'il représente; il peut être parent, joueur ou entraîneur. **Il est le seul autorisé à RENTRER SUR LE TERRAIN et à donner des conseils aux joueurs de son équipe, et uniquement lors des changements de côté. Il n'est pas l'arbitre du match. Aucune autre personne, ni parent, ni joueur, ne peut**

Intervenir. En cas de manquement à cette règle, merci d'avertir le Comité ou la Commission qui pourra intervenir et rappeler les règles applicables

En cas d'absence d'arbitre de chaise, les joueurs s'auto-arbitrent (chacun de son côté).

3c Après la rencontre

Le championnat est intégralement géré via internet dans l'application **TEN'UP**.

Le club recevant doit y saisir la feuille de matchs le soir même ou lendemain matin (au plus tard le Lundi 12h).

La feuille de matchs informatisée, complétée et signée des 2 capitaines, doit être conservée par le club visité jusqu'à la fin de la saison. Une copie doit être remise au capitaine visiteur.

Ne renvoyer la feuille informatisée au Comité **QU'EN CAS DE LITIGE** par mail ou par courrier : COMITE DE TENNIS DE MAINE ET LOIRE - 15 Rue Emile Joulain, 49130 LES PONTS DE CE.

4- Classement

Classement des équipes :

* Pour toutes les rencontres, chaque équipe marque 1 point par partie gagnée en simple et 2 points en double. En cas de forfait d'équipe (**0 joueurs se déplaçant**), l'équipe gagnante marque 4 points (équivalent à 4 victoires 6/0 6/0).

Si 1 seule partie ou 2 sur les 3 sont jouées, le score est enregistré et les parties non jouées sont considérées comme gagnées par Forfait par le(s) joueur(s) présent(s). Les points de la rencontre se calculent comme précédemment.

En aucun cas un score bidon ne doit être saisi : les joueurs, capitaines et clubs concernés s'exposeraient à de très lourdes sanctions.

A partir du 3^{ème} forfait d'équipe pour la même équipe, les scores de rencontre de cette équipe seront neutralisés pour le championnat. Les rencontres qui auront eu lieu permettront néanmoins aux joueurs de compléter leur palmarès individuel.

* A l'issue de la rencontre, pour le classement de la poule :

- L'équipe vainqueur marque 3 points, l'équipe perdante 1 point.
- En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, les deux équipes marquent chacune 2 points.
- L'équipe disqualifiée ou déclarée battue par décision du juge-arbitre ou de la commission des jeunes marque 0 point.
- L'équipe forfait marque 0 point.

5- Sanctions

En cas de non-respect des statuts et règlements FFT 2026 l'équipe fautive sera disqualifiée (ex/ joueur non qualifié).

Des pénalités seront appliquées en cas de non saisie des résultats sur la Gestion Sportive dans les délais impartis.

La Commission des Jeunes

Le 28 Janvier 2026

Comité Départemental de Tennis de Maine et Loire - 15 Rue Emile Joulain -

49130 LES PONTS DE CE

comite.maine-

loire@fft.fr – 02.41.47.47.34

